

DÉPARTEMENT
des
HAUTES ALPES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

ARRONDISSEMENT de
BRIANCON

CANTON DE
BRIANCON I

COMMUNE
DE
**VILLAR
D'ARENE**

L'an deux mil vingt-trois et le 13 Mars à 18h00

le conseil municipal de la commune de VILLAR D'ARENE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur **Olivier FONS**, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 3 Mars 2023

Présents : Olivier FONS, Gilles JUGES, Valérie LANDRY BUCH, Jean-Pierre JACQUIER, Michel GONNET, Elodie LEFEBVRE

Pouvoir de : Béatrice ALBERT à Gilles JUGES

Absent excusé : Catherine PATTE RULFO

Absents : David LE GUEN, David AMIEUX, Sylvain PROTIERE

Secrétaire de séance : Jean-Pierre JACQUIER

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la régie de recette pour le tennis et le mini-golf n'a plus lieu d'être.

Les derniers encaissements ont eu lieu en 2020.

Depuis cette régie ne fonctionne plus car il a été décidé de laisser les accès libres.

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 6

Votants : 7

La délibération autorisant la création de la régie de recettes date du 25 août 1986 ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité - la suppression de la régie de recettes pour l'encaissement des tennis et du mini-golf.

10/2023

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an susdit

OBJET

**Suppression de la
régie de recette des
tennis et du mini-golf**

Pour copie conforme,

Le Maire,

Olivier FONS



Envoyé en préfecture le 20/03/2023

Reçu en préfecture le 20/03/2023

Affiché le

ID : 005-210501813-20230313-102023-DE